

Urbanisation durable

Le Maroc prône à l'Onu la planification



MAP, LE MATIN | 30 mai 2014 à 08:15 | 2286



Le Maroc a adopté la planification urbaine pour un développement de villes prospères économiquement et durables aux plans social et environnemental, a affirmé jeudi à New York, le directeur de l'Ecole nationale d'architecture (ENA), Hassan Radoine.

Cette démarche repose sur d'ambitieux programme basé sur des visions et stratégies ainsi qu'une bonne gouvernance, à travers des politiques publiques et gouvernementales intégrant tous les aspects aussi bien politique, juridique, environnemental, que socio-économique, a souligné Radoine lors d'un panel interactif au siège des Nations unies, sur le thème de la «Gouvernance efficace, décision politique et planification pour une urbanisation durable».

Ce panel, qui s'est déroulé en présence notamment de maires, d'experts et d'universitaires, s'inscrit dans le cadre d'une manifestation de trois jours initiée par le Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc) ayant pour objectif de discuter des défis et des opportunités pour un avenir durable des villes.

Le «Maroc est un pays de tradition urbaine qui dispose de villes de différentes tailles caractérisées par une diversité régionale, culturelle et géographique», a-t-il dit, indiquant que l'objectif des «stratégies adoptées» ont veillé à un équilibre urbain qui vise «en premier lieu la protection et le développement des ressources et richesses naturelles et culturelles».

Pour ce faire, Radoine, qui a souligné l'existence d'une volonté politique adossée à des stratégies, programmes instruments et outils institutionnels et financiers, a insisté sur la sensibilisation à la notion de durabilité qui est le «nouvel enjeu de l'urbanisation» au Maroc.

En l'espace de 100 ans, la population des villes au Maroc est passée de 440.000 en 1912 à 18 millions en 2012, a-t-il rappelé.

Depuis le début de la décennie 2000, et conscients des «pressions qui s'opèrent sur les centres urbains», les pouvoirs publiques au Maroc se sont lancés dans une vaste stratégie pour un développement durable des villes, citant, à cet égard, la Charte sur le développement durable, la loi sur les énergies renouvelables, le projet de code sur les efficacités énergétiques sur

le bâtiment, la création d'institutions spécifiques (Agence marocaine de l'énergie solaire (Masen), l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (ADEREE), le Conseil national de l'énergie (CNE)...).

De même, et illustrant cette volonté politique d'asseoir concrètement cette durabilité, le Maroc, a-t-il poursuivi, a mis en œuvre différents programmes, tels que le Plan Maroc vert, dont l'objectif principal est de mettre l'agriculture au centre du développement durable, le plan solaire pour générer quelque 2.000 MW en 2020, ainsi que des actions en matière de transport urbain, d'éco-tourisme qui s'insère dans la vision 2020 et de préservation urbaine et développement durable des médina.

D'après Radoine, une gestion spatiale rationnelle du territoire suppose également une sensibilisation des élus locaux et la participation des communautés.

Et de conclure sur la nécessité d'adopter une planification régionale au service d'une urbanisation durable basée sur le triptyque: équité sociale, efficacité économique et préservation du patrimoine national et un bon management des ressources et de l'environnement.

LE MATIN du 30 mai 2014